

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE : -

La municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge donne par la présente l'avis qu'en raison des élections générales qui se tiendront le 5 novembre 2017, nous sommes dans l'obligation de changer la date pour la tenue de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge, initialement prévue le 6 novembre 2017 dans le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de 2017.

Le conseil par la résolution 2017.10210 change la date de la séance pour le **lundi 13 novembre 2017**. La séance sera tenue au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge et débutera à 19h30.

DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE TROISIÈME JOUR
D'OCTOBRE DEUX MILLE DIX-SEPT.



Mélanie Thibault
Directrice générale/secrétaire-trésorier,